



Lettre-ouverte à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre,

Par deux fois, vous annoncez que vous recevez les organisations syndicales représentatives sur le statut des enseignants-chercheurs. Or, la FERC Sup CGT n'est jamais invitée. Ce fut le cas, le 11 février dernier. C'est le cas, pour ce vendredi.

Nous en déduisons donc que pour vous la CGT n'est pas une organisation syndicale représentative dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. C'est inadmissible.

Le projet de modification du décret de 1984 concernant les enseignants-chercheurs a constitué le détonateur de la mobilisation exceptionnelle que connaît l'Enseignement Supérieur. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des personnels et les étudiants qui ont rejoint les enseignants-chercheurs dans la lutte. Tous expriment leur inquiétude fort légitime que le service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche ne soit pas épargné par la politique libérale du gouvernement et de votre Ministère qui soumet le service public à une logique marchande et à des objectifs de rentabilité financière.

Dans l'appel des Cordeliers, en juillet 2007, l'intersyndicale Enseignement Supérieur Recherche dénonçait les graves dangers que la loi « LRU » faisait planer sur le système dans son entier, sur ses personnels et sur ses usagers.

« A travers l'abandon d'une responsabilité nationale de l'État, la multiplication des possibilités de recrutements hors statut, la concentration des pouvoirs autour du président, cette loi supprime les garanties d'existence d'un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nécessaire au développement d'une politique de long terme répondant à tous les besoins sociaux, en particulier concernant un accès large des étudiants. »

Les mesures que nous dénonçons alors ont pris corps et se traduisent par de multiples réformes mettant à bas les garanties collectives de l'ensemble des personnels et la qualité des formations et des actions de recherche réalisées dans nos établissements.

C'est pourquoi la communauté universitaire revendique aujourd'hui :

- l'arrêt de toutes les réformes en cours,
- le retrait de la loi « LRU »,
- l'abandon du décret modificatif du statut particulier des enseignants-chercheurs,
- l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche,
- la réorganisation de la formation des enseignants en prenant en compte leur cursus universitaire et une formation professionnelle de qualité,
- l'arrêt de la politique de suppression massive d'emplois et création immédiate de postes d'enseignants, de chercheurs et de personnels BIATOS pour répondre aux besoins sociaux pressants de la société française en matière de formation de la jeunesse,
- la résorption de la précarité,
- la revalorisation des traitements et salaires ainsi que l'abandon de la politique du « salaire au mérite » fondé sur un système de primes,
- le maintien du caractère national des diplômes.

C'est sur l'ensemble de ces revendications que nous exigeons solennellement que soient menées de véritables négociations donnant les moyens aux universités de répondre aux besoins sociaux de formation de la jeunesse et reconnaissant à leur juste valeur, notamment financière avec des traitements décents et attractifs, l'investissement de tous les personnels.

C'est pour ouvrir ces négociations sur l'ensemble de ces revendications que nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir le plus rapidement possible, en présence de Madame Bazy-Malaurie, si vous le souhaitez.

Montreuil, le 25 février 2009